



Les 9 et 10 octobre 2025, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Vienne a accueilli une trentaine de participants à l'occasion des Journées Techniques Régionales, organisées à proximité de Poitiers par l'association des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire.

Cet événement, désormais bien ancré dans le paysage régional, a permis de réunir techniciens, élus, et de nombreux partenaires institutionnels autour des enjeux de restauration écologique et de préservation des milieux aquatiques. La première matinée, organisée au siège de la Fédération, a été consacrée à des présentations en salle : état des lieux des actions menées, retours d'expérience, outils de suivi et perspectives d'intervention. La suite du programme s'est déroulée sur le terrain, avec un jour et demi de visites réparties sur plusieurs sites emblématiques du département. De la Menuse à la Rune, en passant par le Clain et la Boivre, les participants ont pu découvrir concrètement les opérations de restauration morphologique, de création de frayères, de réhabilitation de zones humides et revenir sur quelques mesures compensatoires suite aux travaux de la LGV.

RESTAURATION DE LA RHUNE CONSÉQUENCES DU CHANTIER LGV

La restauration du cours d'eau de la **Rhune** s'inscrit dans une logique de compensation écologique liée au chantier LGV Tours-Bordeaux.

Ce projet devait permettre de réhabiliter un tronçon impacté par les travaux ferroviaires, avec une attention particulière portée à la reconquête des habitats aquatiques. Les interventions ont inclus le reméandrage du lit mineur, la diversification des écoulements et la reconstitution de berges végétalisées. Un suivi astacicole a révélé la présence d'écrevisses en 2019, mais une mortalité totale a été observée en 2021, due au déplacement malencontreux d'une écrevisse signal porteuse de la peste de l'écrevisse. Ce retour d'expérience souligne l'importance du suivi post-travaux et de la vigilance sanitaire dans les projets de restauration.



Reméandrage de la Rhune sous la ligne LGV



RESTAURATION DE LA MENUSE UN CHANTIER EXEMPLAIRE MALGRÉ LES OBSTACLES RÉGLEMENTAIRES

Le projet de restauration de la **Menuse**, initié en 2016 par la Fédération Départementale de Pêche de la Vienne, illustre une démarche ambitieuse de reconquête écologique sur un ruisseau de première catégorie piscicole, où la truite fario constitue l'espèce repère.

L'opération a débuté par l'acquisition stratégique d'une parcelle de 3 ha en fond de vallée, permettant de déplacer le lit du cours d'eau hors de son tracé rectiligne et contraint. L'objectif était de restaurer une dynamique fluviale naturelle, en recréant des méandres, en diversifiant les écoulements et en aménageant des habitats aquatiques adaptés. Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases techniques. En premier, le terrassement a déplacé le lit du ruisseau en fond de vallée, sur un tracé sinueux plus proche de son fonctionnement naturel. Cette opération a permis de rompre avec l'artificialisation héritée des aménagements passés, favorisant ainsi la diversification des écoulements. Ensuite, la recharge granulométrique (graviers, galets, blocs) a reconstitué un lit adapté aux espèces piscicoles. Des souches d'arbres ont été ancrées en berge pour créer des caches, ralentir les courants et offrir des habitats refuges. Ce travail a été complété par la création de micro-habitats, comme des zones de radier, favorisant la reproduction des espèces. Enfin, une phase de végétalisation a été engagée, combinant la repousse naturelle et des plantations ciblées pour stabiliser les berges et filtrer les eaux de ruissellement. Deux mois après les travaux, les premiers signes de reprise végétale. Le suivi écologique post-travaux a révélé une recolonisation rapide par la faune aquatique, une stabilisation des berges et une amélioration de la qualité du milieu.

Le financement du projet a été assuré à 80 % par le Conseil Départemental de la Vienne et à 20 % par la Fédération, pour un montant total de près de 50 k€ sur 2 ans.

Ce chantier exemplaire démontre la capacité des acteurs locaux à expertise technique, concertation réglementaire conjuguer engagement pour la biodiversité.



Des échanges tendus avec l'OFB!

Malgré une volonté écologique affirmée, le chantier a été confronté à des difficultés réglementaires majeures. La destruction accidentelle de deux espèces protégées (mulette épaisse et lamproje de planer) a entraîné une mise en demeure de la DDT86 et la menace d'une amende de 50 k€. Après cinq mois de négociations et d'analyses ADN, il a été démontré que la mulette concernée était en réalité la méridionale, et que l'observation de la lamproie reposait sur une photo incertaine. Ces éléments ont permis d'obtenir une régularisation administrative et une autorisation unique pour les travaux, incluant une dérogation espèces protégées.





Cette vidéo vous emmène sur le terrain, là où la Menuse retrouve ses méandres, sa biodiversité et son rôle essentiel dans l'équilibre naturel.

Découvrez en images le travail porté par Edouard BRANGEON, entre génie écologique, concertation locale et engagement pour les générations futures.





Cliquez sur la vidéo ou direction https://youtu.be/JJXIfEj4lEU!



CRÉATION D'UNE FRAYÈRE SUR LE CLAIN REPRODUCTION DU BROCHET

Dans le cadre de ses actions en faveur de la biodiversité aquatique, la Fédération de la Vienne a mené un projet de création de frayère sur le Clain, sur le site de **Papault**, visant à renforcer les habitats de reproduction pour les espèces piscicoles d'intérêt patrimonial, notamment le **brochet**, espèce emblématique.

La frayère a été conçue pour être fonctionnelle sur plusieurs cycles biologiques, avec une attention particulière portée à la connectivité hydraulique et à la protection contre les assèchements estivaux. Des aménagements complémentaires ont été réalisés pour favoriser la circulation des poissons entre le cours principal et la zone de reproduction, notamment par la création d'un chenal d'accès.









Un suivi écologique est réalisé et permet de confirmer la fonctionnalité de la frayère, avec notamment des observations de brochetons sur le site. Ce résultat encourageant témoigne de la pertinence des aménagements réalisés et de leur contribution au maintien de l'espèce sur le bassin du Clain, sans empoissonnement. Ce projet, porté en partenariat avec les associations de pêche locales et les acteurs institutionnels, illustre à nouveau, la capacité de la Fédération à mobiliser des compétences techniques pour répondre aux enjeux de conservation, tout en valorisant les services écosystémiques rendus par les milieux aquatiques. En complément, la Fédération a même fait l'acquisition d'une parcelle complémentaire sur ce site de Papault afin d'augmenter la surface de la zone humide. Ces habitats restaurés offrent un site exemplaire pour la sauvegarde de la biodiversité et démontrent la capacité des acteurs locaux à conjuguer expertise technique, concertation réglementaire et engagement pour la préservation de l'environnement.



Parc de la Cassette : un havre de paix à Poitiers

Aux portes de Poitiers, se trouve le parc naturel urbain de la Cassette. Un vrai havre de paix à quelques minutes de la ville, où marcheurs et joggeurs aiment se rendre.

Franceinfo / Aug 17, 2020

La zone humide de la **Cassette** sur le bassin de la Boivre, a fait l'objet d'un vaste programme de restauration écologique piloté par Grand Poitiers, en partenariat avec la Fédération. Les travaux de débroussaillage, remise en eau, de création de mares, de terrassement, et de plantations ont permis de restaurer les fonctionnalités naturelles du milieu.

Ce projet s'inscrit dans une logique de gestion durable et multifonctionnelle des milieux humides, avec des objectifs à la fois écologiques, pédagogiques et paysagers. Il contribue à la préservation de la biodiversité locale, à la lutte contre les inondations et à la sensibilisation des publics.





En 2019, la Fédération a engagé un ambitieux chantier de restauration hydromorphologique sur la Boivre, à La Chapelle-Montreuil (Vienne). Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de préservation de la ressource en eau, avec un impact direct sur la qualité de l'eau potable desservie à Poitiers, située en aval du bassin versant.

La Boivre, affluent du Clain, joue un rôle crucial dans l'alimentation des nappes et des captages utilisés pour la production d'eau potable. Or, les altérations physiques du cours d'eau (rectifications, enfoncements, disparition des zones humides) compromettaient sa capacité naturelle à filtrer, épurer et réguler les flux hydriques. Les interventions ont porté sur un rétrécissement de la largeur du cours d'eau, la diversification des écoulements et des habitats aquatiques et l'aménagement de radiers. Ces travaux contribuent à améliorer la qualité physico-chimique du cours d'eau, renforcer sa résilience face aux sécheresse ou crue, réduire les pollutions diffuses et donc de sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour Poitiers.

Ce projet illustre une approche intégrée de la gestion de l'eau, où la restauration écologique des milieux aquatiques devient un outil de gouvernance territoriale. Il préfigure une montée en puissance des actions de terrain portées par les syndicats, les collectivités et les fédérations, dans une logique de co-responsabilité et d'efficacité environnementale.



ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Ces journées techniques régionales ont a nouveau permis de valoriser la restauration des milieux aquatiques menée par les fédérations départementales, qui est une mission essentielle, portée avec passion et détermination. Chaque année, des travaux sont menés pour redonner vie aux cours d'eau, reconnecter les habitats, améliorer la qualité de l'eau et favoriser la biodiversité. Cependant, ce travail ne garantit pas toujours un retour immédiat des espèces patrimoniales. Au contraire, sur les restaurations de zones humides sur le Clain, la jussie, plante exotique envahissante, s'est installée. Une surveillance accrue est opérée pour éviter de refermer la frayère. Autre sujet de préoccupation majeur traité lors de cette édition, la présence importante d'écrevisse de Californie. Sur chaque sortie terrain, des individus ont été repérés, parfois en nombre significatif. Cette espèce, plus robuste et agressive, colonise les mêmes habitats que l'écrevisse à pattes blanches, qu'elle supplante progressivement.











